

DOSSIER DE PRESSE

Lancement de la campagne
1 pharmacie sur 2 va mourir



Février 2018

SOMMAIRE

1. Communiqué de presse
2. Le rapport de la Cour des comptes et ses préconisations sur le réseau officinal
3. Une campagne de communication : 1 pharmacie sur 2 va mourir

CONTACT PRESSE

Fanny BECQUET, chargée de la communication

fbecquet@fspf.fr - 01 44 53 19 29

**Rendez-vous sur fspf.fr et
téléchargez le dossier de presse**

Communiqué de presse

La Fédération des Syndicats Pharmaceutiques de France (FSPF) lance une campagne de communication pour interpeller les Français sur les conséquences destructrices des recommandations purement comptables de la Cour des comptes pour la santé des Français.

En France, 1 Pharmacie sur 2 va mourir.

Il ne s'agit pas d'une phrase choc mais bien des dernières recommandations de la Cour des comptes pour la pharmacie d'officine. Par l'application d'une règle mathématique, c'est 10 435 pharmacies sur les 22 000 existantes qui seraient supprimées.

La Cour des comptes ne propose rien de moins que de créer des déserts pharmaceutiques, alors que depuis des années, l'Etat affiche son intention de résorber les déserts médicaux. La mise en application de cette recommandation signerait l'arrêt de mort des pharmaciens dont les Français apprécient la compétence et la disponibilité, notamment dans les territoires oubliés par les pouvoirs publics. Elle remettrait en cause l'accès aux soins de nos concitoyens et ne ferait qu'amplifier les disparités territoriales.

La FSPF lance donc une campagne de mobilisation pour sensibiliser les Français sur une situation qui pourrait devenir réalité : la disparition de leur pharmacie de proximité.



Pour 19 départements, il restera moins de 28 pharmacies.

En poursuivant la logique mathématique de la Cour des comptes, la FSPF constate que dans **19 départements français** (la Lozère, la Creuse, le Cantal, le Lot, la Haute-Marne, la Corse, l'Ariège, les Hautes-Alpes, le Territoire de Belfort, la Haute-Saône, la Meuse, le Jura, la Nièvre, les Alpes-de-Haute-Provence, les Hautes-Pyrénées, l'Indre, les Ardennes et le Gers), **il resterait moins de 28 pharmacies.**

La FSPF a décidé d'interpeller l'opinion sur un sujet majeur : **la désertification pharmaceutique.** Avec plus de 4 millions de patients passant la porte d'une pharmacie chaque jour, chaque Français est concerné. En laissant de telle recommandation se mettre en place, **c'est la santé de nos concitoyens qui sera remise en cause et principalement celle des plus vulnérables.**

Une campagne d'affichage pour mobiliser l'opinion.

La FSPF se mobilisera toujours contre une vision purement comptable de la santé, déconnectée des spécificités territoriales et des besoins de la population.

Les Français savent-ils que leur santé risque d'être sacrifiée sans que pour autant les économies attendues soient au rendez-vous ? Pour les faire réagir, la FSPF alerte l'ensemble des maires de France et adresse à tous les pharmaciens une affiche à apposer dans leur officine.

Deux modèles d'affiche sont proposés : pour les grandes villes (Paris, Lyon et Marseille) où la croix verte en cours de désintégration est symbolisée et pour toutes les autres villes de France où la notion de désertification est représentée. Parce que pour certain département, il ne restera que 20, 18, 7 voire 6 pharmacies, une personnalisation des affiches a été prévue. Par exemple, pour la Lozère « **Vous imaginez 6 pharmacies en Lozère ? Nous NON !** ». Pour la Creuse : « **Vous imaginez 7 pharmacies dans la Creuse ? Nous NON !**, etc.

Pour cet événement, la campagne sera également relayée sur les réseaux sociaux Twitter, Facebook avec le hashtag #1pharmaciesur2vamourir et via un site internet dédié à la campagne www.1pharmaciesur2vamourir.fr où nos concitoyens auront la possibilité de connaître le nombre de pharmacies restantes dans leur département.

Nous ne pouvons imaginer un pays sans la proximité d'un professionnel de santé. C'est la santé des Français qui est en jeu.

Le rapport de la Cour des comptes et ses préconisations sur le réseau officinal

Dans un rapport rendu public le 20 septembre 2017, la Cour des comptes estime que le maillage pharmaceutique est surdimensionné et propose, parmi les mesures susceptibles de diminuer les coûts de distribution des médicaments en ville, de supprimer 10 435 officines.

Aujourd'hui, le réseau officinal compte près de 22 000 officines, ce nombre diminue année après année, du fait de la multiplication des plans d'économie sur les médicaments et les dispositifs médicaux remboursables.

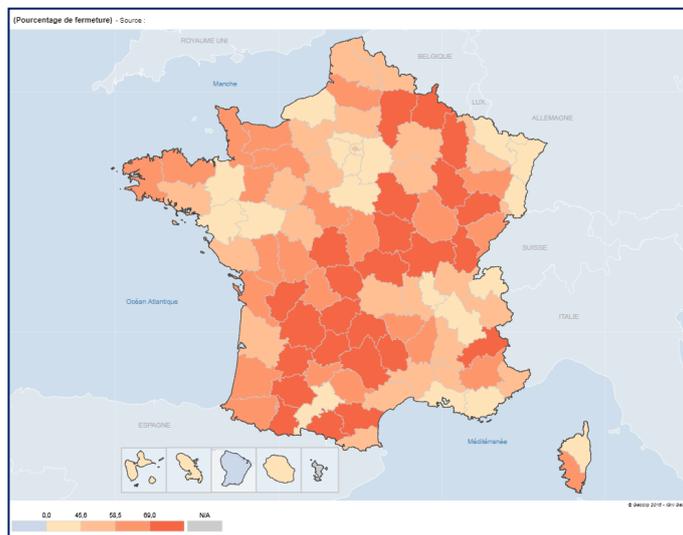
Sur l'ensemble du territoire, le rapport de la Cour des Comptes vise à supprimer la moitié des officines existantes, il s'agit d'un **véritable programme de destruction massive des officines**.

La vision purement macroéconomique de la Cour des Comptes risque de faire disparaître de nombreuses officines de proximité qui jouent le rôle de derniers acteurs de premiers recours dans de nombreuses communes :

- dans la Creuse, les officines actuellement au nombre de 64 ne seraient plus que 7 ;
- dans le département de la Lozère, les préconisations du rapport conduirait à la fermeture de 31 officines, avec un réseau officinal se limitant à **6 pharmacies pour un département d'une superficie supérieure à 5 000 km²**.

Un coup de massue pour les départements ruraux.

Sur la carte ci-dessous apparaissent en foncé l'ensemble des départements pour lesquels le pourcentage d'officine devant fermer est compris entre 70 % et 89 %. **Si les préconisations de la Cour des comptes étaient appliquées, plus de 64 % des départements français verrait leur nombre d'officines diminuer au moins de la moitié (détail pour chaque département, voir annexe).**



Une campagne de communication :

1 pharmacie sur 2 va mourir

En France, 1 pharmacie sur 2 va disparaître.

Non, il ne s'agit pas d'une phrase choc mais des dernières recommandations de la Cour des comptes pour la pharmacie d'officine. Par l'application d'une règle mathématique, c'est 10 435 pharmacies sur les 22 000 existantes qui seraient supprimées.

La Cour des comptes ne propose rien de moins que de créer des **déserts pharmaceutiques**, alors que depuis des années, l'Etat affiche son intention de résorber les déserts médicaux. La mise en application de cette recommandation signerait l'arrêt de mort des pharmaciens dont les Français apprécient la compétence et la disponibilité, notamment dans les territoires oubliés par les pouvoirs publics. Elle remettrait en cause l'accès aux soins de nos concitoyens et ne ferait **qu'amplifier les disparités territoriales**.

S'il est un professionnel de la santé de première ligne, le pharmacien d'officine est aussi un gestionnaire d'entreprise et un créateur d'emplois. La pharmacie représente une véritable force économique au sein des communes françaises, avec plus de 120 000 salariés et 6 500 apprentis. La Cour des comptes est donc prête à sacrifier la moitié des emplois de ce réseau de 22 000 TPE.

Un autre rapport à charge contre la pharmacie d'officine est en prévision pour 2018. L'Autorité de la concurrence s'est à nouveau saisie de la problématique de la concurrence et de la régulation des prix des médicaments ainsi que de leur distribution. Réaffirmera-t-elle, comme en 2013, sa volonté d'ouvrir le monopole officinal aux GMS, de permettre l'ouverture des pharmacies à des capitaux extérieurs et d'assouplir les règles pour la vente en ligne des médicaments ?

Le monopole officinal est un monopole de compétences qui garantit la délivrance sécurisée de tout médicament, avec un risque limité d'interactions médicamenteuses et de contrefaçons. Comment peut-on envisager de brader la sécurité des patients en autorisant la vente des médicaments hors de l'officine ? Etre titulaire d'une pharmacie d'officine, c'est jouir d'une totale indépendance en échappant aux pressions d'intérêts financiers extérieurs à la profession et désireux de privilégier le rendement financier au détriment de la qualité des services et de l'intérêt des clients.

La FSPF se mobilisera toujours contre une vision purement comptable de la santé, déconnectée des spécificités territoriales et des besoins de la population.

Elle souhaite alerter les élus locaux et la population française sur l'avenir du maillage officinal, en lançant une grande campagne de sensibilisation de l'opinion publique sur les conséquences destructrices de telles préconisations.

Les outils de communication

Les affiches

L'ensemble des pharmaciens recevra dans les prochains jours une affiche à apposer dans leur officine. Deux modèles d'affiches ont été conçus.

Modèle « croix en destruction »

Cette affiche a été conçue pour les officines des trois plus grandes villes de France.

La croix verte de la pharmacie d'officine est représentée sur un fond noir symbolisant la destruction de la pharmacie d'officine.



Modèle « désert pharmaceutique »

Sur fond de paysage vide, un panneau de signalisation apprend que la prochaine pharmacie est située à 61 km, symbolisant la désertification pharmaceutique.



Des affiches pour les départements de moins de 28 pharmacies

Les affiches « désert pharmaceutique » ont été personnalisées pour les départements où il resterait moins de 28 pharmacies.

En France,
1 Pharmacie
sur **2** va mourir !



Vous imaginez 27 pharmacies dans l'Indre ?

...Nous NON !
Votre santé mérite **la proximité**
d'un professionnel de santé 24h/24 et 7j/7.

Pour en savoir plus, rendez-vous sur :
1pharmaciesur2vamourir.fr



En France,
1 Pharmacie
sur **2** va mourir !



Vous imaginez 21 pharmacies dans le Jura ?

...Nous NON !
Votre santé mérite **la proximité**
d'un professionnel de santé 24h/24 et 7j/7.

Pour en savoir plus, rendez-vous sur :
1pharmaciesur2vamourir.fr



En France,
1 Pharmacie
sur **2** va mourir !



Vous imaginez 28 pharmacies dans les Ardennes ?

...Nous NON !
Votre santé mérite **la proximité**
d'un professionnel de santé 24h/24 et 7j/7.

Pour en savoir plus, rendez-vous sur :
1pharmaciesur2vamourir.fr



En France,
1 Pharmacie
sur **2** va mourir !



Vous imaginez 6 pharmacies en Lozère ?

...Nous NON !
Votre santé mérite **la proximité**
d'un professionnel de santé 24h/24 et 7j/7.

Pour en savoir plus, rendez-vous sur :
1pharmaciesur2vamourir.fr



Courrier d'information

La Fédération a informé, par courrier, l'ensemble des maires, députés et sénateurs de France du lancement de cette campagne de communication dans les officines.

Site internet 1pharmaciesur2vamourir.fr et les réseaux sociaux

Les affiches sont également téléchargeables sur un site web spécialement conçu : 1pharmaciesur2vamourir.fr.

Les internautes pourront y découvrir le nombre de pharmacies restantes dans leur département.

Des bannières internet seront largement diffusées sur les réseaux sociaux Facebook et Twitter avec pour hashtag #1pharmaciesur2vamourir.



En France,
1 Pharmacie
sur **2 va disparaître !**
Vous imaginez ?

... **Nous NON !**

Pour en savoir plus, rendez-vous sur :
1pharmaciesur2vamourir.fr



En France,
1 Pharmacie
sur **2 va disparaître !**
Vous imaginez ?

... **Nous NON !**

Rendez-vous sur :
1pharmaciesur2vamourir.fr



ANNEXE

Simulation FSPF

Département	Nombre pharmacies restantes (selon quotas INSEE 2017)	Nombre actuel CROP oct. 2017	Fermetures	Taux de suppression
1	83	162	79	48,77%
2	54	178	124	69,66%
3	44	150	106	70,67%
4	23	59	36	61,02%
5	17	55	38	69,09%
6	228	448	220	49,11%
7	36	103	67	65,05%
8	28	106	78	73,58%
9	16	56	40	71,43%
10	41	96	55	57,29%
11	44	142	98	69,01%
12	30	114	84	73,68%
13	443	756	313	41,40%
14	92	223	131	58,74%
15	12	69	57	82,61%
16	42	137	95	69,34%
17	87	226	139	61,50%
18	36	114	78	68,42%
19	30	106	76	71,70%
21	70	172	102	59,30%
22	86	208	122	58,65%
23	7	64	57	89,06%
24	40	162	122	75,31%
25	69	189	120	63,49%
26	78	157	79	50,32%
27	65	149	84	56,38%
28	56	113	57	50,44%
29	171	313	142	45,37%
30	126	254	128	50,39%
31	251	411	160	38,93%
32	16	72	56	77,78%
33	281	541	260	48,06%
34	215	395	180	45,57%
35	184	308	124	40,26%
36	27	87	60	68,97%
37	99	202	103	50,99%
38	212	388	176	45,36%
39	21	93	72	77,42%
40	54	138	84	60,87%
41	43	110	67	60,91%

42	127	249	122	49,00%
43	30	86	56	65,12%
44	290	421	131	31,12%
45	115	196	81	41,33%
46	13	67	54	80,60%
47	39	126	87	69,05%
48	6	37	31	83,78%
49	155	247	92	37,25%
50	60	156	96	61,54%
51	76	181	105	58,01%
52	16	66	50	75,76%
53	37	94	57	60,64%
54	117	266	149	56,02%
55	18	61	43	70,49%
56	129	248	119	47,98%
57	167	261	94	36,02%
58	23	86	63	73,26%
59	503	929	426	45,86%
60	110	228	118	51,75%
61	31	98	67	68,37%
62	240	514	274	53,31%
63	93	214	121	56,54%
64	99	249	150	60,24%
65	27	102	75	73,53%
66	90	173	83	47,98%
67	177	273	96	35,16%
68	117	187	70	37,43%
69	368	579	211	36,44%
70	18	86	68	79,07%
71	62	209	147	70,33%
72	79	175	96	54,86%
73	65	149	84	56,38%
74	132	222	90	40,54%
75	499	940	441	46,91%
76	204	362	158	43,65%
77	250	371	121	32,61%
78	284	407	123	30,22%
79	43	126	83	65,87%
80	63	194	131	67,53%
81	53	134	81	60,45%
82	34	82	48	58,54%
83	223	369	146	39,57%
84	107	199	92	46,23%
85	110	217	107	49,31%
86	63	155	92	59,35%

87	57	154	97	62,99%
88	47	139	92	66,19%
89	34	115	81	70,43%
90	21	50	29	58,00%
91	263	355	92	25,92%
92	356	483	127	26,29%
93	351	418	67	16,03%
94	304	407	103	25,31%
95	255	339	84	24,78%
971	89	162	73	45,06%
972	85	144	59	40,97%
973	53	49	-4	-8,16%
974	188	247	59	23,89%
2A	26	63	37	58,73%
2B	27	72	45	62,50%

